

# ASSOCIATION MARQUAGE

siège social : 6 rue des 3 Rois 13006 Marseille

## Rapport Moral

2011

L'année 2011 a été riche en opérations culturelles dans l'espace public. Le rayonnement géographique de nos actions a été concrétisé et sera maintenu, développé. La subvention de 2500 € de la Ville de Nîmes, l'aide à l'emploi d'APS, le soutien de l'Asso. Cours Julien, le partenariat avec la Mission Locale, Projectis & La Baleine qui dit vagues, avec les radios Nova & Chérie FM, la participation gracieuse de Camapa & du Chœur de la Roquette, l'appui des bénévoles, le travail des membres du bureau et celui de nos salariés, l'engagement de tous les adhérents, les accords avec les municipalités & Offices du Tourisme de Lourmarin, Nîmes, Aigues-Mortes, Le Castellet & Marseille et nos fonds propres nous ont permis de poursuivre notre programme. Nous les remercions tous. Nos opérations inscrites dans l'espace public continuent de stimuler les curiosités et l'intérêt d'un large public mais aussi celles d'un public d'ordinaire éloigné des pratiques culturelles.

L'opération de « TOTALE-GRAPHIE » a été annulée, faute d'un nombre suffisants de participants, cependant l'exposition photographique dans les locaux de la Mission Locale a pu être maintenue, elle a été assortie d'une relation privilégiée avec les usagers de la structure. L'opération du « SNAC » (Salon Nocturne d'Art Contemporain) événement artistique extérieur, a été annulée faute de subventions, nous souhaitons en effet l'appui des pouvoirs publics afin de pouvoir payer des honoraires pour frais d'exposition aux participants. Pendant plusieurs années, il est à rappeler que notre association Marquage avait supporté seul l'ensemble des frais. Nous avons fait une demande pour l'occupation d'un lieu couvert pour la tenue d'un Grand Marché de Noël des Créateurs en décembre. Après 10 mois d'attente, le CG13 (Conseil Général) et le CR (Conseil Régional) PACA que nous avons sollicité, nous ont répondu avec négligence par la négative. Le CG13 nous a donné comme raison qu'à cette même période se déroulait une fête des seniors... Nous regrettons qu'il faille tant de temps pour vérifier un planning. Le CR PACA que nous avons sollicité sur les conseils du Maire P. Mennucci nous a précisé qu'il n'avait pas de lieux qui se prêtaient à notre événement... Afin de maintenir ce projet d'événement en lieu couvert, nous avons rencontré et questionné plusieurs structures qui disposaient de vastes locaux mais les conditions ou les tarifs ne nous ont pas convenu. La municipalité de Lourmarin reste très favorable à nos opérations et dispense les exposants de taxation. L'octroi d'une subvention municipale pour notre opération sur Nîmes nous a permis de proposer des démonstrations et des ateliers créatifs et de rétribuer les créateurs intervenants, une partie du montant de cette subvention a été affectée au fonctionnement général de l'association. De manière générale, la recherche de partenaires financiers publics et privés est encore trop infructueuse. Nous avons noté des efforts de certains services municipaux marseillais que nous remercions, malheureusement nous avons toujours à déplorer certaines lenteurs administratives & certaines facéties politiciennes qui aboutissent à des refus pour l'occupation d'espaces publics : haut de la Canebière, Parc Borély, Place Bargemon, Cours H. d'E. d'Orves. Economiquement, pourtant il s'agit d'opérations positives tant pour les adhérents exposants que pour les commerces alentour. Aussi en terme d'image, les retombées sont également très positives pour les secteurs investis. Exposants, Partenaires et Publics s'accordent sur la qualité des opérations. Lors de la prochaine AG, le maintien de nos opérations sur l'Escale Borély & sur le Haut de la Canebière à Marseille, sur Aigues-Mortes et au Castellet sera discuté. En septembre, Olivier Bardonneau a été embauché, il a en charge le développement de la structure. Conformément à la décision prise en Assemblée, un concours pour la création du visuel pour le marché de décembre à Marseille a été organisé. Le comité après concertation et vote a sélectionné la gagnante, F. Unel qui a été rétribuée à hauteur de 333 €. Nous avons fait imprimer affiches et cartes en nombre sur papier recyclé. L'ensemble de nos actions a facilité l'accès aux pratiques artistiques et culturelles pour une quantité de personnes considérable, nous sommes facteurs de cohésion sociale. Cela a également contribué à encourager l'activité créative et économique de nos adhérents participants. Nous avons contribué aux dynamismes de plusieurs communes investies en valorisant des sites et en générant de l'activité. La valeur du projet Marquage n'est pas remise en cause. Nous souhaitons pérenniser nos actions et les développer.